

Rapport annuel

2019



CHIFFRES CLÉS 2019

4 953

projets accueillis
+7% PAR RAPPORT À 2018

7 008

chefs d'entreprise accompagnés
dont **1 916** nouveaux entrepreneurs

31 M€

prêts d'honneur engagés
+7% PAR RAPPORT À 2018

181,5 M€

prêts bancaires mobilisés
+37% PAR RAPPORT À 2018
et **7,4** d'effet levier bancaire
sur les prêts décaissés

1 419

entreprises financées
+4% PAR RAPPORT À 2018

496

entreprises hébergées

5 541

emplois créés ou maintenus
+31% PAR RAPPORT À 2018

92%

taux de pérennité à trois ans
des entreprises aidées

Initiative Ile-de-France 36 rue des Petits-Champs 75002 Paris

Tél. 01 44 90 87 00 • www.initiative-iledefrance.fr • Directrice de la publication Nadège Hammoudi
Rédaction Nadège Hammoudi • Conception-réalisation Les Bandits • Impression Pixartprinting
Crédits photo DR, Département 77, Cécile Muzard • Couverture Laure Montastier, Icono Cadre à Saint-Ouen

ÉDITO



LOÏC DUPONT

Président d'Initiative Ile-de-France

L'année 2019 est un bon exercice pour notre réseau Initiative Ile-de-France avec une augmentation de notre activité tant par le nombre de projets accueillis, que le nombre d'entreprises financées et/ou hébergées et le montant des prêts d'honneur engagés. En 2019, ce sont 212,6 M€ qui ont été injectés dans l'économie des territoires de notre région grâce aux plateformes Initiative.

Nous pouvons tirer de ces résultats deux enseignements : l'attractivité de notre offre et la qualité de celle-ci pour répondre aux besoins des entrepreneurs avec le soutien de partenaires. Si ces chiffres sont, en eux-mêmes, satisfaisants, liés au taux de pérennité des entreprises aidées lequel, à un niveau de 92% à 3 ans, est excellent, ils nous permettent d'affirmer que les fonds publics et privés qui sont confiés à notre réseau sont bien utilisés.

Par ailleurs, outre le financement qui constitue une grande partie du métier de notre réseau, les besoins des entrepreneurs s'orientent de plus en

plus vers une demande accrue d'accompagnement. Nous nous efforçons d'y répondre tant en amont dans la consolidation de leur projet qu'en aval dans le suivi du développement de leur activité et leur recherche de solutions d'hébergement et services mutualisés. Ce sont précisément ces points qui nous caractérisent.

Si ces éléments sont satisfaisants et font de nous le premier réseau d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs, ils ne doivent pas nous soustraire à l'indispensable vigilance d'adaptabilité de notre métier et de nos outils pour répondre aux évolutions de notre monde. Ainsi, avec le recul qui est le nôtre aujourd'hui, la crise sanitaire du début 2020, nous a imposés une adaptabilité et une réactivité sans précédent. Nous avons pu y répondre grâce à la qualité de nos équipes salariées et bénévoles, et la souplesse de nos process qui nous permettent de suivre, voire d'anticiper, les évolutions de notre écosystème.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT À L'ENTREPRENEURIAT



Pour accompagner les entrepreneurs dans la création ou la reprise d'une entreprise, la Région Île-de-France a mis en place le dispositif « Entrepreneur #LEADER » porté par un réseau de partenaires dont Initiative Île-de-France. L'objectif est de faciliter les démarches en 3 étapes clés : « Bâtir mon projet », « Financer mon projet » et « Piloter mon entreprise ». Plus d'informations sur www.iledefrance.fr/entrepreneur-leader

1 Sensibilisation à l'entrepreneuriat

- Présentation de l'offre d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise
- Animation du réseau de partenaires prescripteurs

2 Accueil de l'entrepreneur

- Information individuelle ou collective sur l'offre Initiative France
- Vérification de l'éligibilité du projet
- Orientation vers un amorçage si nécessaire

3 Etude du projet

- Appui à la finalisation du business plan
- Expertise du projet sur tous ses aspects : financier, humain, marketing et juridique

4 Comité d'agrément

- Présentation du projet par l'entrepreneur et échanges avec un comité de chefs d'entreprises et d'experts (expert-comptable, avocat, banquier, assureur, etc.)
- Décision sur l'octroi du prêt d'honneur à taux zéro sans intérêt ni garantie

5 Financement du projet

- Renforcement des fonds propres de l'entrepreneur par un prêt d'honneur sans garantie personnelle
- Appui à la mise en relation bancaire

6 Appui au développement et hébergement

- Suivi personnalisé et mise en réseau
- Développement des compétences entrepreneuriales via des workshops et/ou un parrainage
- Intégration d'une pépinière, d'un incubateur, espace de coworking ou hôtel d'entreprise

LA PROMESSE INITIATIVE FRANCE AUX ENTREPRENEURS

A travers ses 12 plateformes – représentant 50 points d'accueil sur l'ensemble du territoire francilien – le réseau Initiative France propose des solutions formalisées dans une « Promesse » pour les porteurs d'un projet de création, de reprise ou de croissance d'entreprise. La « Promesse Initiative France » constitue **une réponse concrète aux besoins des entrepreneurs afin de réaliser au mieux leur projet entrepreneurial**. Elle se fonde sur le financement et l'accompagnement et présente le caractère unique et différenciant de l'offre de services gratuits qui est proposée par l'ensemble du réseau Initiative France sur tous les territoires.



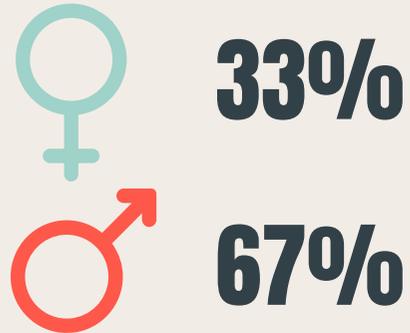
CRÉER LE LIEN À VIE AVEC LES ENTREPRENEURS

L'une des forces d'Initiative France réside dans l'engagement et le soutien apportés au réseau par des chefs de petites et moyennes entreprises parmi lesquels de nombreux anciens bénéficiaires. En créant un lien à vie avec ces entrepreneurs, **le réseau Initiative France a l'opportunité de construire une formidable communauté qui s'enrichit chaque année de plus de 20 000 membres**. Prêts à s'engager dans la vie associative, à apporter un soutien financier, à participer à la mise en réseau et au parrainage, ils sont nos meilleurs ambassadeurs. La relation avec ces entrepreneurs, qu'il est essentiel de pérenniser et de développer, devient un axe majeur de notre stratégie.

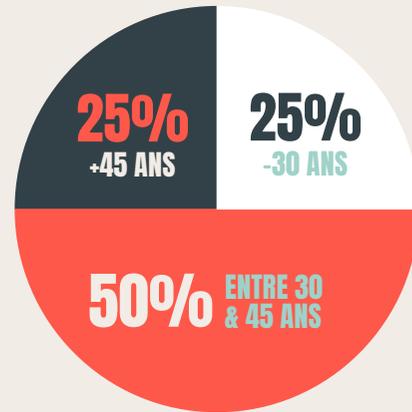


PROFIL DES ENTREPRENEURS

Par genre



Par âge



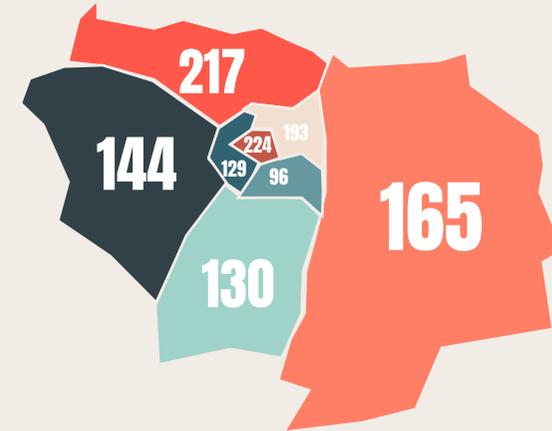
Par statut avant de créer leur entreprise



43% DEMANDEURS D'EMPLOI / **+8%** ENTREPRENEURS IMPLANTÉS EN QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE PAR RAPPORT À 2018

TYPLOGIE DES ENTREPRISES

Par département*

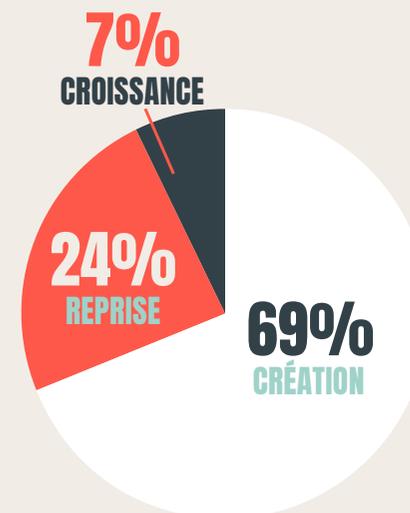


*HORS 121 PROJETS INNOVANTS TECHNOLOGIQUES WILCO

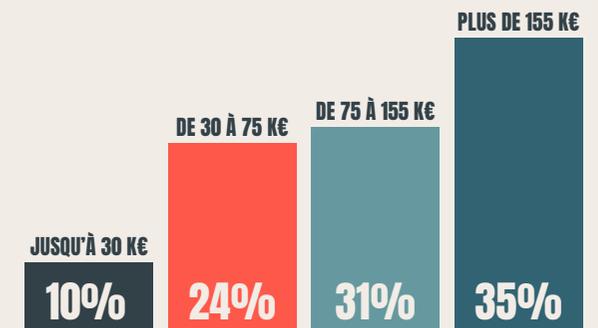
Par secteur d'activité



Par type de projet



Par tranche de plan de financement



DES RÉPONSES AUX BESOINS DES ENTREPRENEURS

CRÉATION

983

entreprises créées

3 253

emplois créés ou maintenus,
soit 3,3 emplois moyens par
entreprise

20,6 M€

prêts d'honneur engagés

80,6 M€

prêts bancaires associés

REPRISE

338

entreprises reprises

1 622

emplois créés ou maintenus,
soit 4,8 emplois moyens par
entreprise

7,2 M€

prêts d'honneur engagés

90,5 M€

prêts bancaires associés

CROISSANCE

98

entreprises développées

666

emplois consolidés au moment de la demande
avec une perspective de 557 emplois
supplémentaires à 3 ans

2,9 M€

prêts d'honneur engagés

10,5 M€

prêts bancaires associés

INNOVATION

170

start-up accélérées

595

emplois créés ou maintenus,
soit 3,5 emplois moyens par
entreprise

7,8 M€

prêts d'honneur engagés

1,3 M€

fonds levées



Patrice Bouexel
Claepsidra (Septeuil, 78)

Initiative Seine Yvelines a été à mon écoute, m'a conseillé et aidé par son expertise. Cette relation de qualité ne s'est pas arrêtée une fois le financement obtenu pour la création de ma haute parfumerie d'intérieur responsable. Elle perdure avec beaucoup d'attention.



Téné Sidibé
Les Pâtisseries du coin (Aulnay-sous-Bois, 93)

J'ai bénéficié d'un prêt d'honneur à la création de ma pâtisserie en 2016. En 2019, Initiative Grand Est Seine-Saint-Denis m'a de nouveau accompagnée dans la croissance de mon entreprise afin d'ouvrir un second point de vente dans un centre commercial.

VALORISER LES FEMMES ENTREPRENEURES



PROMOUVOIR LES RÉUSSITES DES FEMMES ENTREPRENEURES

« Créatrices d'Avenir » est un **programme unique d'accompagnement, de financement et de valorisation des femmes entrepreneurs**. Il est organisé avec des acteurs publics et privés tels que l'Etat, Bpifrance, le Conseil régional d'Ile-de-France à travers le Fonds social européen, Groupama Paris Val-de-Loire, la Banque Neuflyze OBC, Air France ou encore le magazine Maxi.

En 2019, ce sont plus de 300 créatrices d'entreprises franciliennes qui ont candidaturées dans 5 catégories de trophées : « Audace », « Innovation », « Entreprise responsable », « Quartier », « Savoir-faire ».

Chaque année, « Créatrices d'Avenir » met à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie de remise des trophées 15 créatrices finalistes et récompense 6 d'entre elles via **une visibilité médiatique et 60 000 € de dotation globale dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement ou en nature** délivrés par les partenaires du concours (mise en réseau, formation, rendez-vous expert, billets d'avion pour de la prospection à l'international...).



Lauréates, finalistes et partenaires à l'occasion de la cérémonie de remise de trophées du 27 novembre 2019 à la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France (Paris 15^{ème}). **Retrouvez les portraits des lauréates 2019 sur : www.creatricesdavenir.com/laureates**

FEMME

631

femmes entrepreneures accompagnées et financées

2 358

emplois créés ou maintenus, soit 3,7 emplois moyens par entreprise

10,8 M€

prêts d'honneur engagés

91,2 M€

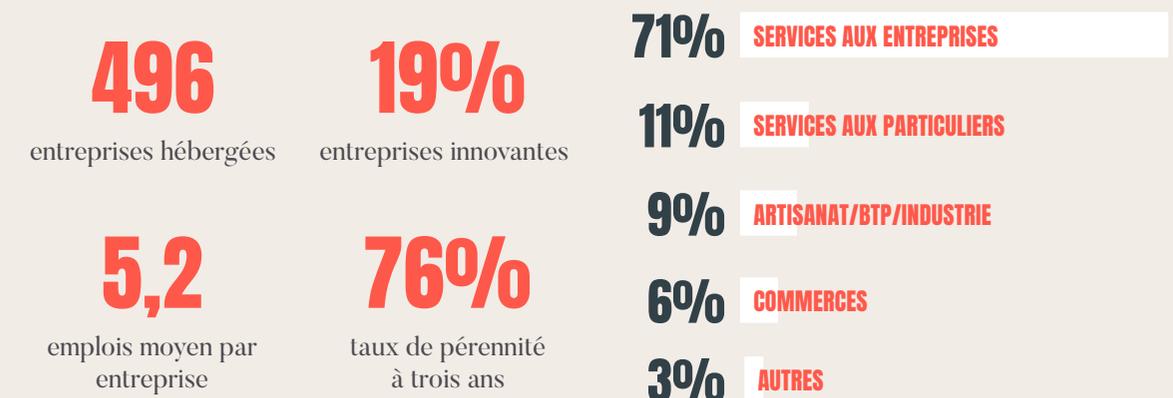
prêts bancaires associés

DES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT ET SERVICES MUTUALISÉS

Les 17 structures d'hébergement adhérentes à Initiative Ile-de-France qui représentent 30 sites pour un total de 34 260 m² avec un taux d'occupation de 65% proposent :

- des solutions d'hébergement (bureaux individuels, ateliers, espaces de coworking, domiciliation) et l'accès à des équipements et services mutualisés à tarifs réduits,
- un accompagnement individuel et collectif en lien avec les problématiques du dirigeant (juridique, sociale, fiscale, commercial...) sous la forme de rendez-vous, workshops et d'une mise en réseau.

Typologie des entreprises hébergées



En 2019, la Pépinière de La Courneuve a organisé 11 réunions de collaboration réunissant en moyenne 8 dirigeants hébergés afin de leur permettre d'échanger sur les problématiques de l'une d'entre elles et lui apporter soutien et contribution à travers des avis, orientations, contacts ou encore outils concrets.

UN RÉSEAU À IMPACT SUR LES TERRITOIRES

127 SALARIÉS ET 1 407 BÉNÉVOLES POUR ANIMER UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Les plateformes sont au plus près des territoires et captent ainsi au mieux leurs besoins. Signe de leur conscience aiguë des enjeux territoriaux, certaines plateformes ont initié des actions d'accompagnement spécifiques pour les entrepreneurs créant une activité dans un **quartier de la politique de la ville**, ayant un **projet agricole**, une **activité fluviale** ou participant à la **redynamisation des zones rurales et centres de villes moyennes**.



ENCOURAGER LES PROJETS AGRICOLES

En 2019, Initiative Seine Yvelines a rejoint Initiative Melun Val-de-Seine & Sud Seine-et-Marne en faisant évoluer ses critères d'éligibilité pour élargir son offre d'accompagnement et de financement aux activités agricoles. A travers un prêt d'honneur spécifique cumulable avec la Dotation Jeune Agriculteur (DJA), la plateforme soutient l'installation de projets agricoles pouvant associer d'autres activités comme la commercialisation ou la transformation.



SOUTENIR LES ENTREPRISES À IMPACT

Initiative France soutient les entrepreneurs dont le projet allie efficacité économique et responsabilité sociétale, environnementale ou territoriale. C'est le prêt d'honneur « Initiative Remarquable ». En 2020, le programme Initiative Remarquable prend de l'ampleur. Les porteurs de projets d'entreprises à impact peuvent désormais obtenir le « Label Initiative Remarquable » pour gagner en visibilité.

AGIR DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Notre ambition : faire de l'entrepreneuriat une réalité accessible partout et pour tous ! Pour amplifier leur action dans les quartiers prioritaires, les plateformes Initiative d'Ile-de-France développent un réseau et des actions spécifiques dans ces territoires.

135

entrepreneurs accompagnés et financés en quartier prioritaire

378

emplois créés ou maintenus, soit 3,3 emplois moyens par entreprise

2,3 M€

prêts d'honneur engagés

8,6 M€

prêts bancaires associés

LUTTER CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX



FAVORISER L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Face au constat de nombreux territoires franciliens qui manquent de professionnels de santé pour répondre aux besoins de leur population, Initiative Ile-de-France a lancé en octobre 2018 le « **Prêt Santé Initiative** ».

- Les professionnels de santé qui souhaitent s'installer bénéficient de :
- un parcours entrepreneurial renforcé à travers des services d'accompagnement spécifiques en amont et en aval de l'installation : expertise du projet d'installation, formation à la gestion d'entreprises, expertise financière, juridique et comptable, etc.
 - un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie pouvant atteindre jusqu'à 30 000 € par porteur de projet.

Le Prêt Santé Initiative s'adresse à toute profession de santé médicale et paramédicale inscrite au code de la santé publique s'installant en Ile-de-France et dont le projet nécessite un concours bancaire.



Théo Lamote

Lamote (Crécy-la-Chapelle, 77)

L'accompagnement d'Initiative Nord Seine-et-Marne et le Prêt Santé Initiative m'ont aidé à installer mon activité d'audioprothésiste en zone rurale et à combler mes besoins en fonds de roulement afin de débiter mon activité sereinement

36

professionnels libéraux de santé accompagnés et financés

107

emplois créés ou maintenus, soit 3,8 emplois moyens par entreprise

914 K€

prêts d'honneur engagés

8,6 M€

prêts bancaires associés

DES PARTENAIRES MOBILISÉS



Conseil régional

Depuis 2017, grâce à la mise en place d'un parcours d'accompagnement régional **Entrepreneur #Leader**, notre volonté avec Valérie Péresse a été très tôt de proposer une offre d'**accompagnement sur mesure accessible aux jeunes entrepreneurs du moment de la création de l'entreprise et jusqu'à leur 3 ans d'activité**. Ce parcours d'accompagnement, s'appuie notamment sur le réseau Initiative en Île-de-France qui, contribue activement à la réussite de ce dispositif.

Avec Entrepreneur #Leader, la Région a voulu mettre en place un parcours d'accompagnement accessible à tous, fluide et performant. Pour cela, la Région a encouragé le travail en synergie de l'ensemble des réseaux d'accompagnement concernés. A titre d'illustration, l'ensemble des opérateurs des réseaux, membres du dispositif, ont ainsi partagé le stand régional lors du **Salon des Entrepreneurs 2019** afin de présenter conjointement l'offre de service aux créateurs. De la même façon, ils se sont tous mobilisés lors de l'évènement « **Entrepreneurs Coachig Day** » du 28 septembre 2019, pour animer des ateliers et des master class à destination des créateurs et des jeunes entrepreneurs présents.

ALEXANDRA DUBLANCHE

Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France en charge du développement économique, de l'agriculture et de la ruralité



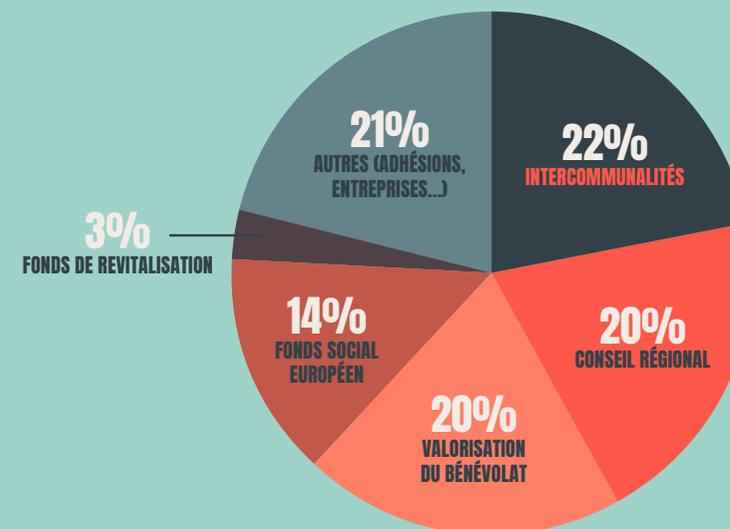
Entrepreneurs, on se relève et on se révèle ! Ce message, porté par Bpifrance à la fin du confinement, s'adresse à tous les entrepreneurs qui ont agi, innové et cherché des solutions pour faire face à cette crise inédite. Bpifrance s'est mobilisé au côté des entrepreneurs pour mettre à disposition d'importants moyens financiers, pour le compte de l'Etat et des Régions, via la garantie, le PGE et les prêts Rebond.

Bpifrance a surtout pu compter sur l'engagement sans faille des réseaux d'accompagnement auprès de leurs créateurs pour les aider à affronter la crise. Bpifrance est particulièrement fier de la relation partenariale et de confiance nouée en 2019 avec le réseau Initiative en Ile-de-France, tant au niveau régional que de chaque plateforme territoriale. Ce partenariat sera accentué en 2020 pour accompagner les créateurs dans la relance de leur activité.

ERIC ZGLINICKI

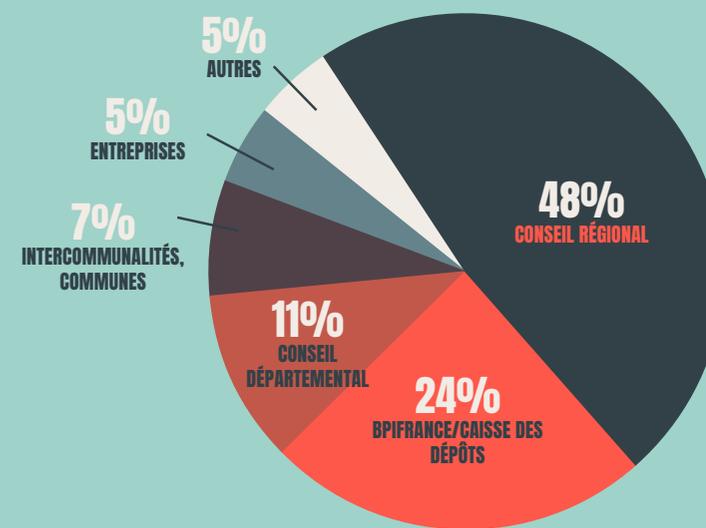
Responsable Création et Entrepreneuriat Ile-de-France

Parties prenantes au fonds d'accompagnement en 2019



7 704 646 € ONT ÉTÉ MOBILISÉS POUR LE FONDS D'ACCOMPAGNEMENT EN 2019

Parties prenantes au fonds de prêt d'honneur depuis l'origine



3 178 416 € ONT ÉTÉ MOBILISÉS POUR LE FONDS DE PRÊT D'HONNEUR EN 2019, POUR UN TOTAL DU FONDS DE **92 421 477 €**

DES PARTENAIRES MOBILISÉS



La Banque Populaire Rives de Paris est une banque coopérative et régionale du Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France et acteur clé du financement de l'économie française.

Présente en Ile-de-France et dans l'Oise, la Banque Populaire Rives de Paris accompagne, grâce à l'expertise de ses 2 600 collaborateurs, tous ceux qui participent au développement économique et social du territoire, à travers un réseau de plus de 200 agences et centres d'affaires.

Reconnue pour son expertise, acteur majeur du financement de la création et du développement des entreprises, elle recherche la pleine satisfaction de ses 700 000 clients, particuliers, professionnels et entreprises à travers des relations de proximité inscrites dans la durée.

La Banque Populaire Rives de Paris qui accompagne un nombre élevé d'entrepreneurs aux côtés des associations du réseau Initiative France a souhaité adhérer dès 2015 à l'association Initiative Ile-de-France pour soutenir son action dans la région, illustrant ainsi ses valeurs de banque proche et engagée.

PIERRE TASTET

Directeur Général Adjoint



Construisons dans un monde qui bouge.

Nous avons avec Initiative Ile-de-France une vision commune et un partenariat de qualité. Notre choix de travailler avec les plateformes du réseau nous permet d'avoir une relation solide et de travailler sur la base d'échanges en construisant une relation dans la durée. Nous sommes dans une démarche de conquête client et le partenariat qui nous lie nous permet d'acquérir des clients de qualité.

En effet, au cœur du modèle Initiative France, l'appui humain du réseau est un facteur clé de réussite pour les entrepreneurs accompagnées. Les directeurs ou chargés d'affaires d'agences en relation avec les plateformes locales, qui sont déjà impliqués dans l'animation et le développement économique de leur territoire, participent aux comités d'agrément et jouent le rôle de référent auprès de leurs autres collègues.

VÉRONIQUE LEMOINE

Responsable Marché des Professionnels
Direction Commerciale Ile de France



Ile de
France

Banque mutualiste née de la volonté d'entrepreneurs, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a pour ambition de soutenir les audacieux pour qu'ils concrétisent leurs projets et permettre le développement économique de notre territoire qui est un pilier fondamental de notre structure.

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a toujours eu pour ambition d'être utile à son territoire en soutenant et en accompagnant tous les entrepreneurs en Ile-de-France car la création et la transmission d'entreprises sont vitales pour le dynamisme de notre territoire. Il est tout à fait possible aujourd'hui pour un entrepreneur de vivre de son projet à condition qu'il soit accompagné, et puisse prendre connaissance de toutes les solutions mises à sa disposition pour réussir.

C'est donc tout naturellement que le Crédit Agricole d'Ile-de-France consolide son partenariat avec Initiative Ile-de-France pour favoriser la création et le développement des acteurs locaux au travers du prêt d'honneur. Chaque année, nous accompagnons ensemble près de 160 entrepreneurs. En 2019, nous avons poursuivi et renforcé notre partenariat avec le « Prêt Santé Initiative » afin de lutter contre la désertification médicale.

ALAIN LEVALLOIS

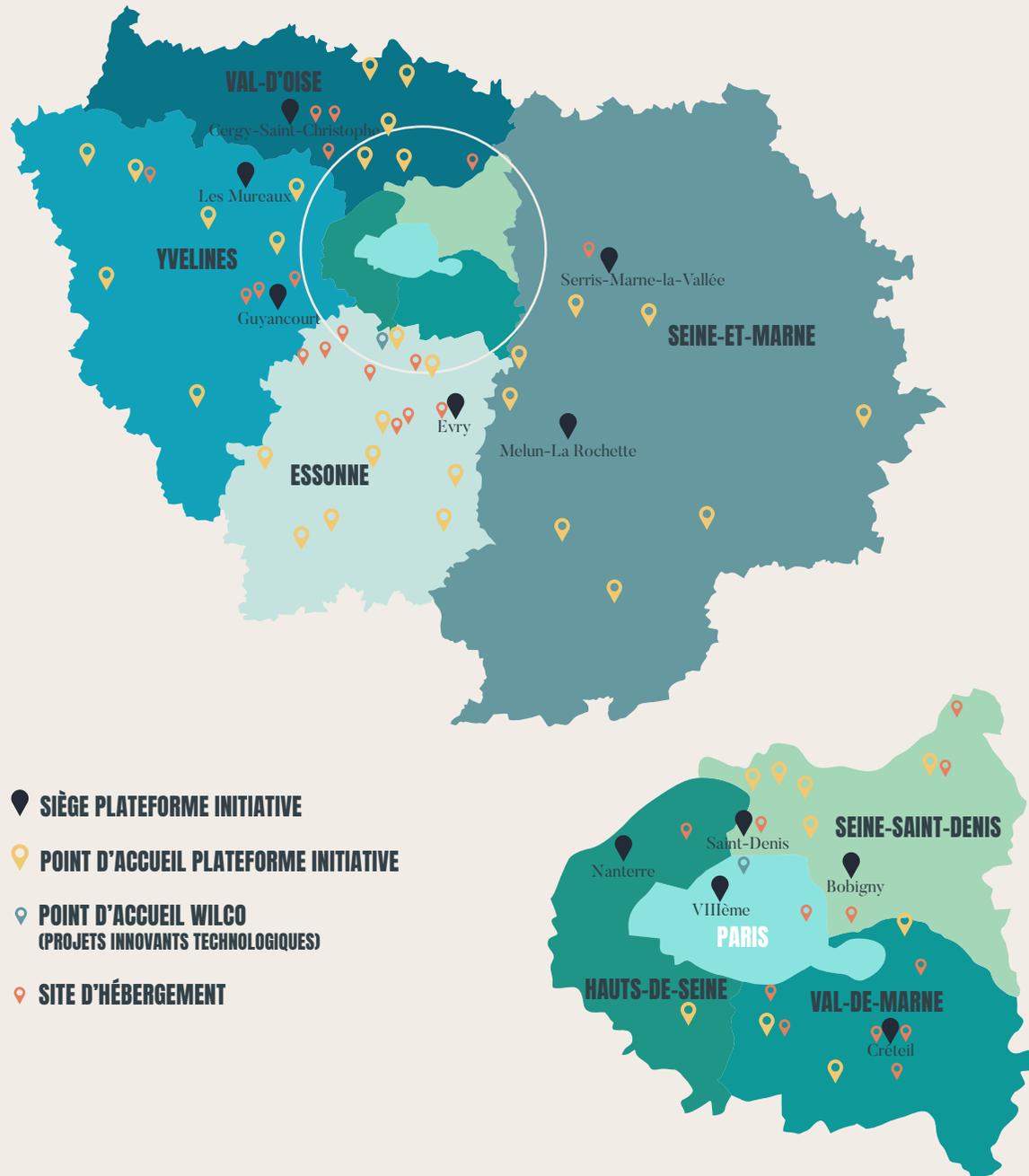
Responsable du Marché des Professionnels et de l'Agriculture



Objectif : accompagner et financer toujours plus de professionnels de santé grâce au « Prêt Santé Initiative » !

Une vingtaine de directeurs/chargés de mission des plateformes Initiative d'Ile-de-France et de directeurs de pôle professionnels/chargés de clientèle professions libérales de santé du Crédit Agricole d'Ile-de-France se sont réunis le 19 février 2020 au siège de la banque pour un atelier collaboratif « Comment mieux accompagner l'installation des professionnels de santé sur le territoire francilien ? ».

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ



Retrouvez les coordonnées de l'ensemble de nos points d'accueil et sites d'hébergement sur

WWW.INITIATIVE-ILEDEFrance.FR

www.initiative-iledefrance.fr



Initiative Ile-de-France



InitiativeIDF



Initiative Ile-de-France est cofinancée par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020



Construisons dans un monde qui bouge.